

Rectificatif

du Directeur de la publication

Rectificatif à la tribune Etrechy Bleu Marine de février 2015 :

Avec l'aimable autorisation de M. Kaczmarek, principal du collège du Roussay, nous publions un extrait du procès verbal du Conseil d'administration du 29/01/2015 du collège :

A la question suivante, posée par les parents d'élèves :

« Lors de la journée en hommage des victimes des attentats, pourquoi certaines classes n'ont pas débattu des événements ? Et y a-t-il eu des problèmes lors de la minute de silence ? »

A été apportée la réponse suivante par la direction du collège :

« Suite aux événements tragiques et aux recommandations du ministère de l'Éducation Nationale, toutes les consignes données ont été respectées. En salle des professeurs, le chef d'établissement a demandé de libérer la parole des élèves si cela se présentait comme l'a précisé notre Ministre.

Peut-être que dans certaines classes, cela ne s'est pas fait ou n'a pas pu se faire tant l'émotion était grande. Il n'y a pas eu d'intervention de la part du Chef d'établissement dans les classes. Toute discussion que les élèves voulaient entamer pouvait l'être dans le respect de chacun mais cela restait dans la classe à la discrétion des enseignants. Il y a eu une très forte émotion, beaucoup de respect mais les élèves que j'ai vu dans la cour ou le hall n'ont pas abordé le sujet [sauf la minute de silence, aurait-elle lieu, à quel heure?]. Peut-être leur fallait-il plus de temps? L'émotion était très forte aussi chez les enseignants. Cela demandait beaucoup de délicatesse et d'attention pour tous. Je ne sais pas dans quelle classe la discussion a eu lieu. Pour toute la communauté, le choc et l'émotion l'ont certainement emporté sur la discussion que pouvaient engendrer ce terrible et dramatique événement.

Le Chef d'établissement pense que cet événement peut encore être abordé si nécessaire. Il n'y a pas eu d'incident significatif lors de cette minute de silence.

Cette question a été abordée à nouveau le 9 février 2015 en Conseil d'Administration. La minute de silence a été respectée dans un recueillement digne et émouvant vis-à-vis des victimes de l'attentat.

LES PIEDS DANS LE PLAT !

Nos propos dans la tribune libre du mois de février concernant la minute de silence au collège faisant suite aux attentats du mois de janvier, ont troublé la quiétude idéologique de certaines personnes qui en ont été outrées ouvertement, mais sans connaissance de cause.

Madame le maire, n'a pas dérogé à la règle et a préféré réagir publiquement en publiant le P.V du conseil d'administration du collège (qui est de la compétence du département) afin de nous faire porter, encore une fois, le costume « *des affabulateurs qui distillent la haine et la peur* ». (sic)

Or, il a bien été dit lors de ce conseil d'administration, qu'il « n'y a pas eu d'incidents **significatifs** ». Le mot significatif a toute son importance car il prouve que ce que nous avions dénoncé était fondé !

Madame le maire, vous avez raison ! Le rôle d'un élu est de dire la vérité ou bien de la rétablir. Vous nous avez donné pour une fois raison, et nous vous en remercions !



URBANISME ET TRAVAUX

Par Philippe ECHEVIN

RÉFECTION DU STADE : une nécessité qui ne doit pas occulter les réels besoins d'investissement.

Actuellement, notre parc des sports souffre de graves lacunes pour accueillir honorablement certaines disciplines. Les deux terrains d'entraînement de football ne sont pas jouables l'hiver et la piste d'athlétisme présente de nombreuses fissures. N'oublions pas les vestiaires et les tribunes dont les stigmates du temps qui passe sont visibles.

Il était donc nécessaire de remédier à ces problèmes et le projet nous a été succinctement présenté avec, en point d'orgue, la création d'un terrain de foot en synthétique, de nouveaux courts de tennis et de nouveaux vestiaires... Bref, un projet qui dépasse le million d'euros.

Mais deux questions se posent : quid du financement et quid de la priorité par rapport à d'autres investissements dont notre ville a tant besoin ?

A l'heure où de nombreuses municipalités qui avaient promis de ne pas augmenter les impôts, trahissent leurs électeurs, nous ne pouvons que nous interroger. Pour le moment, aucune ébauche de plan de financement ne nous a été présentée. On parle, on parle, mais personne n'est réellement consulté.

Nos associations sportives seront-elles les grandes perdantes de cette rénovation, ou bien l'ensemble des Strépiacois ? **Pour le moment, personne ne le sait... tout du moins, hors des murs de notre mairie.**



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Par Armandine DALMAN

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : cadeau municipal ou réel besoin ?

Etrechy est riche en associations. Trop diront certains, pas assez pour d'autres.

Mais une chose est sûre, c'est que chaque Strépiacois peut s'épanouir dans le domaine de son choix aussi bien dans le sport que dans la culture ou bien les loisirs.

Pour boucler ou améliorer leur budget, certaines de nos associations recourent aux subventions municipales, donc à de l'argent public. Aussi à l'heure où les dotations de l'Etat sont en baisse et que le budget de notre commune est des plus serrés, un choix cornélien se pose : **faut-il maintenir les subventions au même niveau ou bien les diminuer ?**

De fait, toutes les associations ne seront pas logées à la même enseigne. Certaines verront leurs subventions diminuées de plus de 30% alors que d'autres seront maintenues. Même si chaque dossier a été étudié au cas par cas, certains choix nous laissent perplexes faute de recul.

Par contre, nous saluons les associations qui d'elles-mêmes ont demandé à ce que leurs subventions soient revues à la baisse afin de participer à l'« effort municipal ».

Cette situation est l'effet pervers de la politique associative généreuse menée depuis de longues années dans notre ville, même s'il fallait fermer les yeux sur certaines pratiques qui, soudainement aujourd'hui, sont devenues des justifications ou prétextes pour économiser...